NATIONS UNIES **A**

Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/S-5/1
28 septembre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Cinquième session extraordinaire

Lettre datée du 27 septembre 2007, adressée au Président du Conseil des droits de l'homme par le Représentant permanent de la Slovénie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Je tiens à exprimer ma plus vive préoccupation devant les événements survenus ces derniers jours au Myanmar. La situation des droits de l'homme se détériore de jour en jour, surtout depuis que les forces de sécurité recourent à la force pour briser les manifestations pacifiques conduites par des moines bouddhistes avec le soutien massif du peuple birman. Ces événements se sont d'ores et déjà soldés par l'arrestation de centaines de manifestants pacifiques. Ils auraient aussi fait plusieurs victimes, plusieurs personnes ayant été tuées. La situation demeure tendue et exige toute notre attention si nous voulons empêcher qu'elle ne se dégrade encore.

C'est pourquoi, conformément à la résolution 60/251 de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de vous demander, au nom des signataires dont vous trouverez la liste ci-jointe, de convoquer une session extraordinaire du Conseil consacrée à la question «La situation des droits de l'homme au Myanmar», au cours de laquelle le Conseil pourrait avoir éventuellement un dialogue avec le Rapporteur spécial chargé d'examiner la situation des droits de l'homme au Myanmar, le mardi 2 octobre 2007, dès la fin de la partie de la sixième session du Conseil qui devait se tenir en septembre et qui est sur le point de s'achever.

Le Représentant permanent de la Slovénie
(*Signé*) Andraj **Logar**